

## TARIFS DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS SUR LA COMMUNE DE MOUGUERRE

### TARIFS CENTRE DE LOISIRS ET PASSERELLE JEUNESSE :

Quotient familial en euros	Forfait ½ journée	Journée pleine	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant
<b>0 à 750</b>	<b>5 Euros</b> 5 € (3 €* participation famille + 2.00€ de la CAF)	<b>7.50 Euros</b> 7.50 € (3.50 €* participation famille + 4.00 € de la CAF)	<b>7 Euros</b> 7 € (3 € participation famille + 4.00 € de la CAF)
<i>Les familles bénéficiaires de l'aide aux Temps Libres de la CAF doivent présenter leur attestation en cours de validité. Cette aide CAF versée directement à la structure, sera déduite de la tarification appliquée à la famille</i>			
<b>751 à 810</b>	<b>6 Euros</b>	<b>10 Euros</b>	<b>8 Euros</b>
<b>811 à 1499</b>	<b>6.5 Euros</b>	<b>12.50 Euros</b>	<b>10 Euros</b>
<b>1500 et +</b>	<b>7 Euros</b>	<b>13 Euros</b>	<b>11 Euros</b>

*Mini séjour : un supplément de 8 euros par jour sera demandé.*

### TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES (ALSH PERISCOLAIRE) :

ACCUEIL DES MATINS ET SOIRS		
NOMBRE D'ENFANT	TARIF UNITE	TARIF FORFAITAIRE MENSUEL*
1 enfant	1€	20€
2 enfants	1€ / enfant	16€ / enfant
3 enfants et plus	1€ / enfant	14€ / enfant

*\* Il s'agit d'un forfait sur 10 mois de fonctionnement. Une dégressivité s'applique ici en fonction du nombre d'enfant.*

### TARIFS LOCAL JEUNES :

- Entrée libre et gratuite sur les heures d'ouverture après versement d'une cotisation annuelle de 8 euros
- Certaines activités types sorties sont payantes en fonction du coût de l'activité : 4 ou 10 euros
- Mini séjour : grille de paiement échelonnée (idem centre de loisirs) en fonction du coût de revient du séjour.

Le Maire,

Roland Hirigoyen

